

§ II- LETTRES, N°159

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°84

LETTRE, N°84

+

Dijon, ce 8 Mai 1867

Je vais répondre à vos deux lettres, mon Enfant. J'écrirai demain ou après demain au R.P. Guéritot, et il y aura sans doute quelques lignes encore pour vous.

Je ne suis pas satisfait de sa lettre. Il était convenu qu'il agirait seul et que nous restions entièrement en dehors, or vous y êtes et moi aussi. Comme il s'agit de chose délicate et qu'il est nécessaire que nous ne paraissions pas chercher à enlever des sujets aux autres couvents, je me suis cru obligé d'écrire à la R.P.M. St Dominique, je vous envoie copie de ma lettre, je crois qu'il vaut mieux laisser ignorer cela au bon Père, cependant je vous autorise à la lui montrer si vous le jugez meilleur.

Il ne me dit rien de la postulante de Marney.

Lisez ce que je dis à Mad^{me} Hestair. Je crois que nous ferons bien de nous en tenir à ces décisions. L'Orphelinat dont je lui dis un mot est celui de M^{lle} Jeannin à Besançon, où est cette ^delle qui est venue à Béthanie pendant que j'y étais. On accepterait peut-être aussi St Marie du Calvaire dans cette maison, car on manque de personnes pour tenir les jeunes orphelines, si vous essayez de l'envoyer là. Elle pourra y être utile car elle a bon coeur, et elle s'y trouvera bien peut-être parcequ'elle aura un peu à commander, à faire la maîtresse. L'adresse est : M^{lle} Boussard, à l'Orphelinat, rue du Chapitre, 5. Besançon.



Spinaum
not

Quant à Lucie, si j'avais pensé à lui donner l'habit de petite Soeur avant le temps voulu c'est que je pensais que dans 2 ans elle pourrait être délivrée de la surveillance, mais puisqu'il lui faut 5 ans encore, inutile de devancer l'époque fixée (un an) puisque d'ailleurs elle peut rendre plus de services, vê-tue comme elle est. Enfin, il est bon que nous en ayons deux à la fois. Elle pourrait donc attendre Jeanne, si Jeanne va toujours bien.

Nous devons au Percepteur 4 mois échus plus un d'avance, et comme il avait attendu 4 mois nous devons lui donner 4 autres mois, cela faisait 9 mois à payer, légitimement dûs. Il a donc eu quelque raison de se plaindre. Vous pouvez lui envoyer davantage ou même lui payer tout, je vois bien que M. Berthoz aura mal fait la réclamation et dans tous les cas si on n'accorde quelque chose ce sera compté pour les impôts de l'an prochain. Je retiends à M. Berthoz les 3^f 65.

Au mois d'Août ou de 7^{bre} quand le Contrôleur viendra à Frasnes, je tacherai de le voir et de m'entendre avec vous; je tacherai aussi de voir le Percepteur à mon prochain voyage. Tout ira bien, soyez en paix sur ce point.

J'ai bien prié pour vous, et j'ai demandé à N.S. de vous enlever ces découragements et tristesses qui vous prennent par moments. Soyez donc si pleine de Confiance en Notre Seigneur et dans son oeuvre que rien ne l'ébranle, alors même que le Ciel, la terre et l'Enfer sembleraient prêts à tomber sur nous et à nous écraser.

Veillez à notre nouvelle enfant. Elle n'a eu que 2 ans de prison, il pourrait y avoir encore de la dissimulation chez elle; et le désir de se montrer meilleure qu'elle ne l'est. Soyons bons, mais pendant les jours d'épreuves laissés avant de recevoir nos Enfants Aspirantes, tachons de bien voir et de ne pas nous laisser tromper.

N'oubliez pas aussi qu'elle avait fui la Maison paternelle à cause d'une Marâtre et que c'est probablement beaucoup pour cette raison qu'elle et sa Soeur ont voulu nous venir. Dieu se sert de tout, mais encore faut-il s'assurer que c'est lui que l'on veut chercher et non pas autre chose.

Pour les travaux à entreprendre, vous feriez peut-être bien de consulter M. Collin. Cette confiance



Spécial
not

le flattera et il pourrait peut être bien nous donner bon conseil. Peut-être y aurait-il lieu de faire une petite adjudication au meilleur offrant, en faisant annoncer d'avance. Ou bien, divisez le travail suivant les natures d'ouvriers et faites un prix avec chacun : avec le maçon, le menuisier, etc

Il au moins pour les grosses choses, par exemple pour percer la porte et les croisées. - puis pour les démolir et faire les cloisons - puis pour les tables du réfectoire etc.

Un point très important. L'Aumônier de Cadillac vient de m'écrire. Angélique Jourdain va adresser à M. l'Abbé de Laval sa demande au ministre pour obtenir le voyage gratuit jusqu'à Besançon. Il faut que vous écriviez vous-même à M. de Laval pour le prier de nous rendre ce service, comme il s'y est offert, et envoyez lui pour cela une ~~billet~~ lettre par laquelle Vous déclarez accepter Angélique Jourdain à Béthanie; il en a besoin pour la présenter au ministre. Faites cela tout simple et tout court, sous forme de billet. Je soussignée, déclare etc...

Répondez-moi au sujet de M^m Hanier. Je crois qu'elle fera bien. Elle pourra aussi vous aider, je crois, pour la direction de l'atelier, elle sait faire. Elle s'occupe ici de broderies et gagne me dit-elle 2^f 50 par jour habituellement. Elle va chercher le moyen, de continuer à avoir du travail de ce genre pour Béthanie. Je le lui ai demandé.

J'ai reçu une lettre de vos nièces. Cela va un peu mieux. J'ai bon espoir encore. Je lui répondrai bientôt.

Priez pour plusieurs vocations que Dieu m'amène ici, et chose étonnante, comme par hasard.

M^{le} Rose ne viendra peut être qu'au mois de 7bre. Elle n'hésite c'est sa maîtresse qui la sollicite et comme elle est malheureuse, ay a beaucoup de peines, j'ai permis à Rose cet acte de charité, d'autant que nous n'avons grand besoin d'elle à Béthanie, ~~je ex~~ n'est-ce pas? Il est convenu cependant que si elle lui trouve une bonne convenable avant ce temps, elle partira aussitôt.

Je vous enverrai demain une petite lettre de M^{le} Virginie (une des 2 cousines de Grenoble) qui ne reste dans le monde qu'à cause de sa pauvre mère.



Spencer
1897

Je le lui ai conseillé moi-même, mais elle veut bien nous venir. Je lui ai promis de l'accepter quand elle sera libre, eut elle 50 ans. C'est une âme parfaite.

Avez-vous la lettre de Chalon sur M^{me} Hanier. Envoyez la moi, si vous l'avez sous la main.

M^{le} Bick a été un peu malade et elle a beaucoup de besogne. Elle va se mettre à vos Commissions et vous demande pardon de son silence.

Je recommande bien à S^r Cécile de n'écrire à personne que M^{me} Hanier veut nous venir. Nous tenons à garder cela secret jusqu'au dernier moment

Lisez Faites lire, s'il y a lieu, le livre de M^{gn}. de Grenoble, car il faudra que je le rapporte ici.

Si vous avez une occasion informez-vous si M. Claudon a remis sa lettre à M^{gn}. Je n'en entends pas parler.

Je rêve une chose. Je voudrais vous voir déchargée de tant de soins.

Si M^{me} Hanier pouvait diriger l'atelier, ce serait bon, mais après quelque temps d'essai cependant, pour éviter ce qui est arrivé pour M^{me} Hestair.

Je voudrais ensuite pouvoir confier entièrement les nos S^{rs} Converses à S^r Marguerite en v. laissant seulement leur direction tous les 15 jours, et le reste permissions, travail et à même direction journalière et formation le laisser à S^r Marg^{te} avec le titre de Mère Maîtresse des S^{rs} Converses. Peut-être que cette marque de confiance la rendrait meilleure elle-même. Ce serait un essai à faire, et à vous de la former à un commandement raisonnable et religieux, ferme mais calme et bon.

Puis le Noviciat des postulantes de chœur q^d elles arriveront bien organisé avec S^r Cécile qui avec le simple titre de doyenne du Noviciat aurait les mêmes pouvoirs sur elles que S^r Marg^{te} sur les S^{rs} Converses, et vous les directions particulières de chacune et la haute direction sur S^r Cécile Marguerite et S^r Cécile. Que pensez-vous de cette combinaison.

Donnez vous bien à tout notre petit monde. Ne soyez avec le R.P. Guerittot que le strict néces -



Spencer
NOT

saire et tout le reste pour nos enfants.

A Dieu, chère Socur, chère Mère et chère enfant, car vous m'êtes tout cela. Soyez de plus en plus ferme au poste, aimante et généreuse pour notre commun Père et Maître,

Je vous bénis toutes par ses mains et celles de notre bonne Mère,

fr. M. Jean-Joseph



2/10/1907